



PROCLAMATIONS.

Province du }
Canada. }

ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la province du *Canada*, et à Nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de Notre dite province, en Notre cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le sixième jour de septembre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le vingt-huitième jour de juillet dernier, Nous avons jugé à propos de proroger notre Parlement Provincial au sixième jour de septembre courant, auquel tems vous étiez tenus et enjoins de paraître en Notre cité de *Montréal*: Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable par et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant, et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement Provincial, en Notre dite cité de *Montréal*, samedi, le seizième jour d'octobre maintenant prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de Notre dite province du *Canada*: Témoin, Notre très fidèle et bien-aimé cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'*Amérique Britannique du Nord*, et Capitaine-Général et et Gouverneur-en-Chef de Nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle-Ecosse*, du *Nouveau-Brunswick* et de l'*Isle du Prince-Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Notre hôtel du Gouvernement, en Notre cité de *Montréal*, dans Notre dite province, ce premier jour de

septembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit quarante-sept, et de Notre règne, la onzième.

Par ordre,

FÉLIX FORTIER,
G. C. C.

Province du }
Canada. }

ELGIN ET KINCARDINE.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine, du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande* défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la province du *Canada*, et à Nos chevaliers, citoyens et bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de Notre dite province, sommés et appelés à une assemblée du Parlement Provincial de Notre dite province, en Notre dite cité de *Montréal*, qui devait commencer et être tenue le seizième jour d'octobre courant, et à chacun de vous—

SALUT :

PROCLAMATION.

ATTENDU que le premier jour de septembre dernier, Nous avons jugé à propos de proroger Notre Parlement Provincial au seizième jour d'octobre courant, auquel tems vous étiez tenus et enjoins de paraître en Notre cité de *Montréal*: Sachez donc maintenant, que pour diverses causes et considérations, et pour le plus grand aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable par et de l'avis de notre Conseil Exécutif, de vous exempter, et chacun de vous d'être présents au tems susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous en Notre Parlement Provincial, en Notre dite cité de *Montréal*, jeudi le vingt-cinquième jour de novembre maintenant prochain, pour y prendre en considération l'état et la prospérité de Notre dite Province du *Canada*, et y agir comme de droit.—Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le grand sceau de Notre dite province du *Canada*: Témoin, Notre très fidèle et bien-aimé cousin *James*, comte d'*Elgin* et *Kincardine*, chevalier du très